

Valneva: résultats financiers du S1 2019 soutenus par une forte performance opérationnelle et des avancées majeures

Valneva reprend le contrôle de ses actifs R&D et renforce ses perspectives financières grâce à un financement CEPI de \$23 millions

Forte progression des ventes et performance financière au S1 2019

- Ventes de produits de €61,6 millions au S1 2019, représentant une croissance de 15% à taux de change réels (12% à taux de change constants en glissement annuel)
 - Croissance significative du chiffre d'affaires d'IXIARO® à €45,1 millions (20% à taux de change réels, 15% à taux de change constants) au S1 2019
 - Croissance du chiffre d'affaires de DUKORAL® (7% à taux de change réels et constants) au S1 2019
- Chiffre d'affaires total de €54,5 millions au S1 2019
 - €65,2 millions hors impact de la fin de l'alliance stratégique (SAA) avec GlaxoSmithKline (GSK)¹
- Marge Brute (sur le chiffre d'affaires des ventes de produits) de 66,1% au S1 2019 (comparée à 60,0% au S1 2018)
- EBITDA positif de €2,4 millions au S1 2019
 - €13,1 millions hors impact de la fin de l'alliance stratégique
- Perte nette de €2,4 millions au S1 2019
 - Bénéfice de €8,3 millions hors impact de la fin de l'alliance stratégique
- Forte position de trésorerie à €69,9 millions à fin juin 2019
 - Ce chiffre n'inclut ni le paiement de €9 millions lié à la fin de l'accord avec GSK ni le tirage d'une nouvelle tranche de €10 millions dans le cadre du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement (EIB)

Avancées R&D majeures annoncées au S1 2019

- Données finales de Phase 1 et premiers résultats sur l'évaluation de la dose de rappel pour le candidat vaccin contre la maladie de Lyme, VLA15²
- Succès de la première étape de Phase 2 pour VLA15³ et initiation de la deuxième étude de Phase 2 VLA15-202⁴
- Nouveaux résultats positifs de Phase 1 annoncés pour le vaccin à injection unique contre le chikungunya, VLA1553⁵
- Financement d'une valeur maximale de \$23,4 millions octroyé à Valneva par la « Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI) » pour le développement avancé d'un vaccin à injection unique contre le chikungunya⁶

¹ [Valneva annonce un accord avec GSK mettant fin à l'alliance stratégique entre les deux sociétés. Valneva reprend le contrôle de sa R&D](#)

² [Valneva : résultats positifs pour la première évaluation de la dose de rappel du vaccin contre la maladie de Lyme et les données finales de l'étude de Phase 1](#)

³ [Valneva annonce le succès de la première étape de Phase 2 pour son vaccin contre la maladie de Lyme](#)

⁴ [Valneva initie la deuxième étude de Phase 2 pour son candidat vaccin contre la maladie de Lyme VLA15](#)

⁵ [Valneva annonce de nouveaux résultats positifs pour son candidat vaccin contre le chikungunya](#)

⁶ [CEPI octroie un financement à Valneva d'une valeur maximale de \\$23.4 millions pour le développement avancé d'un vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

David Lawrence, Directeur Financier de Valneva, a indiqué, “La première partie de l’année a été une nouvelle fois marquée par une excellente performance opérationnelle. Nous avons publié une forte croissance de nos ventes de produits et sommes en bonne voie pour atteindre notre prévision d’une croissance de 15% à 20% pour l’exercice, à taux de change constants. Nous avons continué à améliorer nos marges et à faire progresser nos principaux programmes cliniques contre la maladie de Lyme et le virus chikungunya. Nous avons, par ailleurs, récemment repris le contrôle de nos actifs de R&D en mettant fin à notre alliance stratégique avec GSK et pouvons désormais tirer pleinement parti de leur potentiel économique. Nous avons également bien commencé le troisième trimestre avec le financement de \$23 millions récemment octroyé par CEPI pour notre programme chikungunya.”

Principales informations financières

(non-auditées, consolidées selon les normes IFRS)

En millions d’euros	6 mois clos au 30 juin	
	2019	2018
Ventes de produits	61,6	53,5
Chiffre d’affaires total	54,5	59,0
Bénéfice net / (perte nette)	(2,4)	(0,2)
EBITDA	2,4	5,8
Trésorerie	69,9	37,7

Saint Herblain (France), 1 août 2019 – Valneva SE (“Valneva” ou “le Groupe”), société de biotechnologie dédiée au développement, à la production et à la commercialisation de vaccins innovants publie aujourd’hui ses résultats financiers consolidés du premier semestre clos le 30 juin 2019. Le rapport financier semestriel comprenant les comptes consolidés semestriels et le rapport d’activité sur le premier semestre est disponible sur le site internet de la société www.valneva.com

Valneva retransmettra en direct la conférence téléphonique sur les résultats financiers du premier semestre à 15h00 CEST via le lien : <https://edge.media-server.com/mmc/p/s4vksxwf>. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera également disponible sur le site internet de la société.

Vaccins commerciaux

VACCIN CONTRE L’ENCEPHALITE JAPONAISE (IXIARO®/JESPECT®)

Au premier semestre 2019, les ventes d’IXIARO®/JESPECT® ont atteint €45,1 millions contre €37,6 millions au premier semestre 2018. Cette augmentation de 20% à taux de change réels (15% à taux de change constants) a été principalement soutenue par un accroissement des ventes en Amérique du Nord, à la fois sur les marchés public et privé. Au cours du premier semestre 2019, Valneva a annoncé la signature d’un nouveau contrat de \$59 millions avec le Département de la Défense américain (DoD) pour la fourniture de son vaccin IXIARO® en 2019

et 2020⁷. Le DoD dispose, par ailleurs, d'une option pour acheter des doses supplémentaires d'IXIARO[®] pour un montant de \$11 millions.

Les livraisons au DoD et la pénétration accrue du marché privé américain devraient continuer à être les moteurs-clés de la croissance des ventes d'IXIARO[®]/JESPECT[®] en 2019. Sur la base des ventes du premier semestre, Valneva confirme son objectif d'une croissance d'au moins 15% (à taux de change constants) des ventes d'IXIARO[®]/JESPECT[®] en 2019.

VACCIN CONTRE LE CHOLERA / LA DIARRHEE LIEE A L'ETEC⁸ (DUKORAL[®])

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires des ventes de DUKORAL[®] était de €15,2 millions contre €14,2 millions au premier semestre 2018. Cette croissance de 7% (à taux de change réels et constants) a été principalement soutenue par une forte performance des ventes au Canada au premier semestre 2019.

Sur la base des ventes du premier semestre, Valneva réaffirme son objectif d'une croissance du chiffre d'affaires de DUKORAL[®] d'un maximum de 5% (à taux de change constants), grâce à une pénétration renforcée sur les marchés-clés.

Candidats vaccins en développement clinique

CANDIDAT VACCIN CONTRE LA MALADIE DE LYME – VLA15

Études de Phase 2 en cours

Dans le cadre des études de Phase 2, deux dosages élevés du vaccin adjuvantés à l'alum (135µg et 180µg) ont été sélectionnés pour la suite du développement⁹. Dans la première étude de Phase 2, VLA15-201, le vaccin est administré par voie intramusculaire à Jour 1, Mois 1 et Mois 2 tandis que dans la deuxième étude, VLA15-202, un schéma de vaccination alternatif est évalué avec une administration à Jour 1, Mois 2 et Mois 6.

Les sujets seront suivis jusqu'à 18 mois avec une lecture des principales données d'immunogénicité un mois après l'administration de la dernière des trois doses du vaccin (critère principal de l'étude). L'objectif principal des études de Phase 2 est de déterminer, en se basant sur les données d'immunogénicité et d'innocuité, le meilleur dosage du vaccin ainsi que le meilleur schéma d'administration pour les études pivot d'efficacité qui seront menées en Phase 3.

La Phase 2 devrait inclure 820 sujets et durer approximativement deux ans avec une publication des premiers résultats (sur le critère principal de l'étude) attendue mi 2020.

La maladie de Lyme est considérée comme étant la maladie par vecteur la plus commune dans l'hémisphère nord. Selon les organismes américains de contrôle et de prévention des maladies

⁷ [Valneva signe un nouveau contrat de \\$59 millions avec le gouvernement américain pour la fourniture de son vaccin IXIARO[®]](#)

⁸ ETEC = *Escherichia coli* entérotoxigène ; Les Indications diffèrent selon les pays - Pour plus d'information concernant les indications, les doses à administrer, les informations de sécurité, la tranche d'âge, merci de bien vouloir vous référer aux informations sur le produit, aux informations posologiques ainsi qu'au guide médical approuvés dans votre pays.

⁹ [Valneva initie la deuxième étude de Phase 2 pour son candidat vaccin contre la maladie de Lyme VLA15](#)

(CDC), environ 300 000 américains¹⁰ sont diagnostiqués chaque année et au moins 200 000 cas seraient également recensés chaque année en Europe¹¹.

Valneva a développé un candidat vaccin multivalent, VLA15, qui est actuellement le seul programme clinique actif contre la maladie de Lyme. Ce programme a reçu le statut de “Fast track” de l’autorité de santé américaine, FDA, en juillet 2017¹².

CANDIDAT VACCIN CONTRE LE CHIKUNGUNYA – VLA1553 **Nouvelles données positives de Phase 1 publiées**

Fin mai 2019, Valneva a annoncé de nouvelles données positives de Phase 1 pour son candidat vaccin contre le chikungunya¹³.

VLA1553 a été généralement bien toléré dans tous les groupes vaccinés. Les groupes ayant reçu des doses faibles et moyennes du vaccin ont montré une très bonne tolérance et un excellent profil d’innocuité, y compris pour la virémie, en comparaison avec le groupe ayant reçu la plus forte dose du vaccin. Aucun effet indésirable d’intérêt particulier (par exemple, lié à une infection au chikungunya) n’a été signalé jusqu’au 7ème mois, et la tolérance locale a été jugée excellente.

Les résultats ont démontré un excellent profil d’immunogénicité dans tous les groupes vaccinés avec un taux de séroconversion de 100% atteint au 14ème jour après une seule injection du vaccin. Ce taux de séroconversion a été maintenu à 100% au 6ème mois.

Un sous-groupe de sujets a été revacciné six mois après l’injection initiale. Chez ces sujets, aucune réponse anamnétique n’a été observée, démontrant ainsi qu’une seule injection de VLA1553 suffit à induire la formation de quantités élevées d’anticorps neutralisants et durables. Les sujets ont été protégés contre la virémie induite par le vaccin.

Valneva s’attache à faire progresser, le plus rapidement possible, son candidat vaccin contre le chikungunya et espère être en mesure de présenter un plan de développement accéléré pour l’obtention d’une autorisation de mise sur le marché au cours du troisième trimestre 2019.

Le 25 juillet 2019, Valneva a reçu un soutien financier non-dilutif d’une valeur maximale de \$23,4 millions par CEPI pour le développement avancé de son vaccin vivant atténué à injection unique contre le chikungunya¹⁴.

Ce financement soutient l’ambition des deux partenaires d’accélérer l’obtention d’une autorisation de mise sur le marché du vaccin de VLA1553 afin qu’il puisse être utilisé dans les régions

¹⁰https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/21/9/15-0417_article

¹¹ *Estimated from available national data. Number largely underestimated based on WHO Europe Lyme Report as case reporting is highly inconsistent in Europe and many LB infections go undiagnosed*

¹² [Valneva reçoit le statut de “Fast Track” de la FDA pour son candidat vaccin contre la maladie de Lyme VLA15](#)

¹³ [Valneva annonce de nouveaux résultats positifs pour son candidat vaccin contre le chikungunya](#)

¹⁴ [CEPI octroie un financement à Valneva d’une valeur maximale de \\$23.4 millions pour le développement avancé d’un vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

frappées par l'épidémie, et également celle d'obtenir une pré-qualification de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin que les pays à revenus faibles et intermédiaires puissent avoir un meilleur accès au vaccin.

Le virus chikungunya (CHIKV) est un alphavirus de la famille des Togaviridae transmis par les moustiques *Aedes*. Depuis 2017, plus d'un million de cas ont été recensés sur le continent américain¹⁵ et l'impact économique de la maladie est considéré comme extrêmement important (ex. l'épidémie de la Colombie en 2014 : \$73,6 million)¹⁶. Cet impact devrait continuer à s'alourdir alors que les principaux vecteurs du virus ne cessent d'étendre leur territoire.

Il n'existe actuellement aucun vaccin préventif, ni traitement efficace, contre chikungunya qui est, de ce fait, considéré comme une menace majeure pour la santé publique.

VLA1553 est un candidat vaccin monovalent vivant atténué visant à offrir une protection du virus chikungunya. Il a reçu le statut de « Fast Track » de la FDA en décembre 2018¹⁷.

CANDIDAT VACCIN CONTRE LE VIRUS ZIKA – VLA1601

Phase 1 achevée

Valneva a achevé l'étude de Phase 1 pour son candidat vaccin contre le virus Zika, VLA1601¹⁸. Les résultats finaux ont confirmé les données préliminaires de Phase 1 publiées fin 2018 par Valneva et son partenaire Emergent BioSolutions.

Le candidat vaccin hautement purifié et inactivé, VLA1601, a atteint le critère d'évaluation principal de l'étude (VLA1601-101) en montrant un excellent profil d'innocuité pour toutes les doses et schémas de vaccination testés. Ce profil est comparable à IXIARO® et d'autres vaccins en développement contre le virus Zika (ZIKV).

VLA1601, par ailleurs, démontré être immunogène pour toutes les doses et schémas de vaccination testés. Le vaccin a généré une réponse immunitaire en fonction des doses et schémas de vaccination, montrant également les propriétés cinétiques attendues pour un vaccin viral inactivé et adjuvanté à l'alum. Le taux de séroconversion (SCR) a atteint jusqu'à 85,7% pour la dose testée du vaccin la plus élevée. Les anticorps ont diminué au cours du suivi de six mois, comme prévu pour cette classe de vaccins, les SCRs demeurant jusqu'à 40%.

D'autres considérations liées au développement futur du vaccin incluront des mesures visant à optimiser la réponse immunitaire primaire.

Emergent BioSolutions a une option pour l'obtention d'une licence mondiale exclusive sur la technologie du vaccin Zika de Valneva. Une décision des parties sur toute étape future de développement est attendue plus tard cette année.

¹⁵ PAHO/WHO data: Number of reported cases of Chikungunya Fever in the Americas – EW 51 (December 22, 2017)

¹⁶ Cardona-Ospina et al., *Trans R Soc Trop Med Hyg* 2015

¹⁷ [Valneva reçoit le statut de "Fast Track" de la FDA pour son candidat vaccin contre le chikungunya](#)

¹⁸ [Valneva : très bons résultats opérationnels au T1 2019, avancée des programmes clés vers d'importants jalons R&D](#)

Le virus Zika (ZIKV) est un flavivirus transmis par les moustiques Aedes¹⁹. Différentes épidémies de la maladie ont été rapportées en Afrique tropicale, Asie du Sud Est, dans les Iles Pacifiques ainsi que, depuis 2015, sur le continent américain. Selon l'organisation mondiale de la Santé, il existe un consensus scientifique indiquant que le virus Zika serait à l'origine de microcéphalies et du syndrome de Guillain-Barré²⁰. Entre 2015 et le début de l'année 2018, plus de 500 000 cas d'infections au virus Zika et de nombreux cas de syndrome congénital associés à une infection au virus Zika ont été rapportés par différents pays et régions du continent Américain, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Il n'existe actuellement aucun traitement contre la maladie.

Valneva a développé un candidat vaccin hautement purifié contre le virus Zika, VLA1601, en utilisant la plateforme de production de son vaccin contre l'encéphalite japonaise qui bénéficie déjà d'une autorisation de mise sur le marché.

Autres informations sur les activités du Groupe

Fin de l'alliance stratégique avec GSK²¹

Fin juin 2019, Valneva a annoncé la signature d'un accord avec GSK mettant fin à l'alliance stratégique initialement conclue entre leurs prédécesseurs respectifs Intercell et Novartis. Les termes de l'accord précédemment annoncés se traduisent par la comptabilisation d'un impact négatif de €10,7 millions dans le chiffre d'affaires provenant des collaborations et licences (ce chiffre résultant d'un paiement immédiat de €9 millions et de la reconnaissance comptable immédiate de €6 millions au titre de paiements d'étape liés aux autorisations de mise sur le marché du vaccin, moins €4,3 millions au titre de la reprise de charges liées au contrat initial). Les ventes de produits ne sont pas impactées. En contrepartie, Valneva a repris le contrôle de ses principaux actifs R&D et notamment de son candidat vaccin contre la maladie de Lyme VLA15.

Tirage d'une nouvelle tranche de €10 millions dans le cadre du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement²²

En juillet 2019, Valneva a effectué le tirage d'une nouvelle tranche de €10 millions dans le cadre du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le prêt de €25 millions avait été accordé au Groupe par la BEI en juillet 2016. Avec cette nouvelle tranche, Valneva aura tiré €20 millions²³ sur les €25 millions mis à la disposition du Groupe dans le cadre du prêt de la BEI. Valneva prévoit d'allouer les fonds reçus à l'avancée de ses programmes de R&D dont notamment son candidat vaccin contre la maladie de Lyme.

Selon les termes de l'accord signé avec la BEI, chaque tranche est remboursable à la fin d'une période de cinq ans après tirage.

¹⁹ <https://www.cdc.gov/zika/transmission/index.html>

²⁰ <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/zika/en/>

²¹ [Valneva annonce un accord avec GSK mettant fin à l'alliance stratégique entre les deux sociétés. Valneva reprend le contrôle de sa R&D](#)

²² [Valneva annonce le tirage d'une nouvelle tranche de €10 millions dans le cadre du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement](#)

²³ Deux tranches de €5 millions chacune ont été tirées en avril et décembre 2017

Concurrence attendue pour le vaccin DUKORAL® au cours de l'année 2020

Le Groupe s'attend à l'arrivée d'un vaccin concurrent de DUKORAL® au cours de l'année 2020. Néanmoins, Valneva estime que l'impact sur ses ventes mondiales du vaccin devrait être limité car DUKORAL® est une marque bien établie et les indications du vaccin sont plus larges que celles de son concurrent potentiel au Canada, pays qui représente le marché le plus important pour ce produit.

Dépôt d'une demande de radiation des actions ordinaires de Valneva auprès de la bourse de Vienne (VSE)²⁴

Début juillet, Valneva a déposé une demande de radiation de ses actions ordinaires auprès de la Bourse de Vienne (VSE). Cette demande a été effectuée suite à l'assemblée générale annuelle du Groupe du 27 juin 2019 qui a approuvé ce retrait. La radiation des actions devrait intervenir fin 2019. Le Groupe a pris cette décision afin de se concentrer sur les marchés de capitaux les plus attractifs pour les sociétés des sciences de la vie et d'accroître la liquidité de ses titres en centralisant les transactions sur Euronext Paris. La cotation des actions du Groupe sur Euronext Paris demeure inchangée.

Éléments Financiers du Premier Semestre 2019

(non audités, consolidés selon les normes IFRS)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de Valneva au premier semestre 2019 inclut un élément exceptionnel lié à la fin de l'alliance stratégique avec GSK (SAA) en juin 2019. Un impact négatif de €10,7 millions a été comptabilisé dans le chiffre d'affaires provenant des collaborations et licences, afin de refléter les obligations de paiements actuels et futurs liées à la fin de cette alliance.

De ce fait, le chiffre d'affaires total de Valneva (à taux de change réels) au premier semestre 2019 s'est élevé à €54,5 millions (€65,2 millions hors impact exceptionnel de la fin du SAA) contre €59,0 millions au premier semestre 2018.

Les ventes de produits (à taux de change réels) ont progressé au premier semestre 2019 à €61,6 millions contre €53,5 millions au premier semestre 2018, soit une croissance en glissement annuel de 15,1%.

Le chiffre d'affaires des collaborations et licences au premier semestre 2019 était négatif de €7,1 millions (positif de €3,6 millions hors impact de la fin du SAA) contre €5,4 millions au premier semestre 2018.

Résultat opérationnel et EBITDA

Les coûts des produits et services vendus (COGS) étaient de €23,1 millions au premier semestre 2019. La marge brute sur les ventes de produits s'est élevée à 66,1% contre 60,0% au premier semestre de l'exercice 2018. €13,4 millions de ces coûts provenaient des ventes d'IXIARO®/JESPECT®, soit une marge brute de 70,2% pour ce vaccin et €6,4 millions provenaient

²⁴[Valneva dépose une demande de radiation de ses actions ordinaires auprès de la bourse de Vienne](#)

des ventes de DUKORAL[®], soit une marge brute de 57,6% pour ce vaccin. Sur les coûts restants au premier semestre 2019, €1,0 million était lié à l'activité de distribution de produits pour tiers et €2,2 millions aux coûts des services. Sur la période de comparaison de 2018, les COGS étaient de €24,0 millions dont €21,4 millions liés aux coûts de produits et €2,6 millions aux coûts des services.

Les dépenses de Recherche et développement (R&D) ont progressé à €14,1 millions au premier semestre 2019 contre €12,9 millions au premier semestre de l'année précédente. Cette progression attendue est liée à l'augmentation des investissements dans les candidats vaccins en développement clinique de Valneva.

Les frais commerciaux étaient de €11,8 millions au premier semestre 2019 contre €10,9 millions au premier semestre 2018.

Les frais généraux et administratifs sont demeurés inchangés au premier semestre 2019 à €8,8 millions.

Les charges d'amortissement et de dépréciation d'actifs ont, quant à elles, reculé à €1,4 million au premier semestre 2019 contre €1,6 million au premier semestre 2018.

Au premier semestre 2019, Valneva a enregistré une perte opérationnelle de €1,7 million (bénéfice opérationnel de €9,0 millions hors impact de la fin du SAA) contre un bénéfice opérationnel de €2,3 millions au premier semestre 2018. Le groupe a par ailleurs enregistré un EBITDA de €2,4 millions au premier semestre 2019 (€13,1 millions hors impact de la fin du SAA), contre un EBITDA de €5,8 millions au premier semestre 2018.

Résultat net

La perte nette de Valneva au premier semestre 2019 était de €2,4 millions (bénéfice net de €8.3 millions hors impact de la fin du SAA) contre une perte nette de €0,2 millions au premier semestre de l'exercice précédent.

Les charges financières et effets de change ont résulté en un résultat financier négatif de €0,5 million au premier semestre 2019 contre un résultat financier négatif de €2,0 millions au premier semestre 2018. Cette amélioration s'explique notamment par l'enregistrement de gains de change, au cours de la période ainsi que par une réduction des charges provenant d'intérêts d'emprunt suite au remboursement du prêt Biopharma (Pharmakon) début janvier 2019.

Les participations dans les entités associées ont généré un bénéfice net de €0,7 million provenant de la participation de Valneva de 48,9% dans BLINK Biomedical SAS.

Flux de trésorerie et liquidités

Les flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles étaient de €13,3 millions au premier semestre 2019 contre €13,7 millions au premier semestre 2018.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'investissement étaient de €3,8 millions au premier semestre 2019 contre €1,1 million au premier semestre 2018 et résultaient principalement de l'achat de matériel.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités de financement se sont élevés à €16,6 millions au premier semestre 2019 et résultaient principalement du remboursement de la dernière échéance de €9,7 millions du prêt Biopharma (Pharmakon), du paiement de €2,5 millions d'honoraires pour le placement privé réalisé par le Groupe en octobre 2018 ainsi que du remboursement de passifs de location et du paiement d'intérêts. Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités de financement s'étaient élevés à €10.6 millions au premier semestre 2018.

La trésorerie du Groupe au 30 juin 2019 était de €69,9 millions contre €81,7 millions au 31 décembre 2018.

A propos de Valneva SE

Valneva est une société de biotechnologie développant et commercialisant des vaccins contre des maladies infectieuses engendrant d'importants besoins médicaux. Le portefeuille de produits de Valneva inclut deux vaccins du voyageur, IXIARO®/JESPECT® contre l'encéphalite japonaise et DUKORAL® dans la prévention du choléra et, dans certains pays, de la diarrhée causée par l'ETEC. Le groupe est également propriétaire d'un solide portefeuille de vaccins en développement dont le seul candidat vaccin en phase clinique contre la maladie de Lyme. Valneva compte environ 480 employés et exerce ses activités depuis l'Autriche, la Suède, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et les Etats-Unis. Pour plus d'information, consulter le site internet de la société www.valneva.com.

Valneva Investor and Media Contacts

Laetitia Bachelot-Fontaine
Global Head of Investor Relations &
Corporate Communications
M +33 (0)6 4516 7099
investors@valneva.com

Teresa Pinzolits
Corporate Communications Specialist
T +43 (0)1 20620 1116
communications@valneva.com

Informations importantes

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement de projets de recherche ou de développement et d'essais cliniques de candidats produits, la capacité de fabriquer et commercialiser des candidats produits et leur acceptation par le marché, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des termes comme « pourrait », « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots

similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

